

CENTRES DE PREVENTION BIEN VIEILLIR AGIRC-ARRCO : BILAN DE L'ACTIVITE 2016

Cette note présente le 3^{ème} bilan des centres de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco. Le nombre de centres est stabilisé à 17 sur l'ensemble du territoire métropolitain, les dernières inaugurations ayant eu lieu en 2013 (Nantes) et janvier 2014 (Bordeaux)¹.

En termes de financement, un montant de 13 167 720 euros a été autorisé en 2016 au titre des financements collectifs (*circulaire 2009-12-DAS*)².

2016 est la première année de pleine mise en œuvre du nouveau référentiel commun, appliqué dans les centres depuis le 1^{er} juillet 2015.

1. BILAN 2016 DES CENTRES DE PREVENTION BIEN VIEILLIR AGIRC-ARRCO : CHIFFRES CLES 2016

Les chiffres ci-dessous ont été collectés dans le cadre de la demande d'autorisation de financement des centres auprès des fédérations :

- nombre d'unités de bilan autorisé par les fédérations : 28 441 (26 441 en 2015)
- nombre d'auto-questionnaires saisis : 17 466 (16 761 en 2015³)
- nombre de personnes reçues dans les centres : 22 258 (21 574 en 2015)
- nombre de personnes de 80 ans et plus ayant passé un bilan initial : 3 370, soit 15,1% (14.3% en 2015)
- nombre bilans spécifiques réalisés (nombre de personnes) : 2 893 (3 793 en 2015)
- nombre de bilans seniors (nombre de personnes) : 904 (284 en 2015)⁴
- nombre d'accompagnements médicaux et psychologiques (nombre de personnes) : 1 785 (1 792 en 2015)
- nombre d'unités de bilan effectivement réalisées (tous bilans confondus) en UB : 26 350 (26 282 en 2015)
- nombre de bilans non décommandées 48 h à l'avance (nombre de personnes) : 2 427 (1 940 en 2015)
- nombre de personnes exonérées des 15 euros de participation : 3 092 (2 677 en 2015)
- nombre de participants aux ateliers (par cycle) : 3 745 (3 594 en 2015)
- nombre de participants aux conférences : 7 347 (6 719 en 2015)

¹ L'annexe 1 présente la carte des centres en 2017, avec les nouvelles appellations liées aux nouvelles régions.

² La somme était de 12 717 890 euros en 2015.

³ Pour rappel, ce chiffre était de 15 617 en 2014, soit une progression régulière depuis 2014.

⁴ Les bilans seniors ont été mis en œuvre à partir de 2015 de manière partielle dans les centres. Il en est de même pour les accompagnements médicaux et psychologiques.

2. ANALYSE DES DONNEES GENERALES

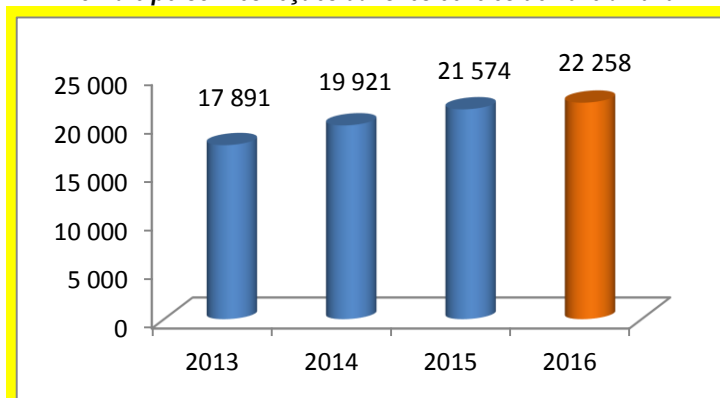
2.1 Nombre de personnes reçues

Les centres ont accueilli 22 258 personnes contre 21 574 en 2015 soit une progression de 3.1 % par rapport à 2015. On observe une hausse régulière du nombre de personnes reçues en bilan depuis 2013 (+ 19.6 %).

L'activité des centres s'étend sur 70 départements métropolitains. Les bilans décentralisés (hors site principal de chaque centre) sont réalisés sur près de 50 sites différents.

Ainsi, les bilans réalisés en décentralisé suivent l'objectif fixé et progressent : ils représentent une moyenne d'environ 18 % du total des UB réalisées dans les centres en 2016.

Nombre personnes reçues dans les centres de 2013 à 2016



2.2 Personnes reçues dans chaque centre

La plupart des centres ont accueilli un nombre de bénéficiaires en progression entre 2013 et 2016 (cf. annexe 2). Néanmoins :

- Un centre voit le nombre de bénéficiaires baisser depuis 2013 (Grenoble).
- Trois centres présentent une baisse entre 2015 et 2016 : Valence et deux centres importants (Lyon et Toulouse), ce qui correspond à un rééquilibrage souhaité entre les centres.
- Enfin, deux centres sont à activité constante entre 2015 et 2016 : Chabrol et Turbigo.

Les centres les plus récents (Bordeaux, Nantes, Rennes) montrent, depuis 2013, une progression régulière et sensible.

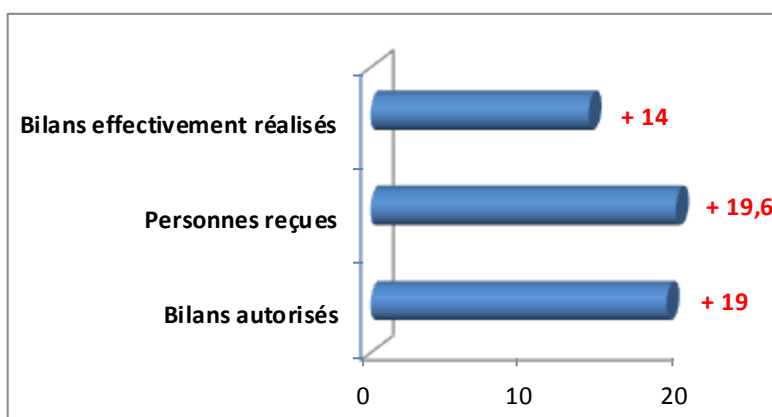
2.3 Unités bilans réalisés : une progression continue de l'activité

Le nombre d'unités bilans⁵ autorisées par les fédérations Agirc et Arrco, toutes IRC confondues, est de 28 395 en 2016, soit une progression de près de 19 % entre 2013 et 2016.

En parallèle, le nombre de bilans effectivement réalisés par les centres (tous types de bilans confondus) est de 26 350 UB (Unités Bilan), soit une progression de 14 % depuis 2013.

Le nombre de personnes reçues a progressé plus rapidement que le nombre de bilans effectivement réalisés en une année, en UB (tous bilans confondus), avec une hausse de près de 19.6% depuis 2013. Ainsi, en moyenne, les centres ont réalisé 1.18 UB par personne en 2016 (contre 1.26 UB en 2013), soit une baisse de 7 % depuis 2013.

Evolution entre 2013 et 2016 en %



⁵ Rappel : un bilan moins 80 ans = 1 UB ; un bilan 80 ans et plus = 1.5 UB et un bilan spécifique = 0.5 UB. A cela s'ajoute, les accompagnements médicaux et psychologiques (0.25 UB) et les bilans seniors (1 UB) depuis 2015.

2.4 Saisie des auto-questionnaires : une amélioration progressive

Le nombre d'auto-questionnaires remplis dans les centres à chaque entrée d'une personne dans le parcours de prévention est de 17 466 en 2016 (contre 16 761 en 2015). Le taux de saisie⁶, en nette progression depuis 2013, est de 78%.

2.5 Bilans non décommandés 48 heures à l'avance

Cette donnée date de 2014. Il s'agit d'évaluer la part des bénéficiaires prévenant les centres lorsqu'ils ne peuvent pas se rendre au rendez-vous fixé pour réaliser le parcours. C'est un indicateur intéressant du point de vue de l'intérêt que les bénéficiaires portent à l'offre de prévention qui leur est faite, mais aussi et surtout du point de vue de l'organisation des centres.

Le taux de bilan non décommandés est en baisse progressive depuis 2014 pour atteindre 9% en 2015. Un changement est intervenu en mars 2016 : pour simplifier la comptabilisation de ces absences, il a été acté, qu'au plus tard le 1er juillet 2016, les absents non excusés seraient décomptés 0,25 UB sur le quota de l'IRC, avec possibilité d'accueillir le bénéficiaire ultérieurement pour un maximum de 1,75 UB. Une évaluation du taux moyen de ces bilans sera opérationnelle en 2017.

2.6 Participation financière des personnes venues en bilan

En 2016, 3 092 personnes se présentant pour un bilan de prévention ont été exonérées du paiement de la participation (15 €) contre 2 677 en 2015 et 2 427 en 2014, soit un taux moyen d'environ 14%, légèrement supérieur aux années précédentes. Les écarts entre les centres sont toujours aussi importants. Les centres présentant le plus de personnes exonérées sont toujours : Marseille, Lille, Rouen et Nantes, auxquels s'ajoute, en 2016, le centre de Toulouse (Cf. Annexe 3). On note néanmoins une baisse pour le centre de Lille et de Marseille.

Une expérimentation, lancée début 2017, consiste à faire prendre en charge le prix du parcours de prévention par l'IRC. De ce fait, cet indicateur ne sera pas pris en compte pour 2017, mais un bilan de l'expérimentation sera présenté (nombre d'annulation, taux de réponse des mailings, appréhension du coût global).

3. ÉVOLUTION PAR TYPE DE BILANS REALISES

3.1 Bilans en fonction de l'âge : stabilisation des 80 ans et plus

La part des personnes de 80 ans et plus venues en bilan dans les centres est de 15 % en 2016. La comparaison avec 2015 n'est pas possible puisqu'un changement de barrière d'âge a été opéré en cours d'année (auparavant, la comptabilisation s'opérait entre les moins de 75 ans et les 75 ans et plus).

La moyenne d'âge des personnes venues en bilan est de 70,8 ans en 2016, avec respectivement une moyenne de 71,4 ans pour le public retraité et 57,8 ans pour le public senior.

3.2 Bilans seniors : une montée en charge progressive

Le bilan senior figurait parmi les nouveautés du référentiel des centres 2015. Cette offre de prévention primaire est accessible dès 50 ans, pour les actifs, proposée en entreprise, ou pour les chômeurs, les inactifs (ayant cotisé à l'Agirc et/ou l'Arrco) et les aidants⁷.

En 2015, année de démarrage, ce bilan n'avait concerné que 1.2 % des personnes venues en bilans (264 personnes réparties sur 9 centres). En 2016, il en représente 4 % (904 personnes réparties sur 16 centres, cf. Annexe 4).

⁶ Rapport entre le nombre d'auto-questionnaires saisis et le nombre de bénéficiaires reçus.

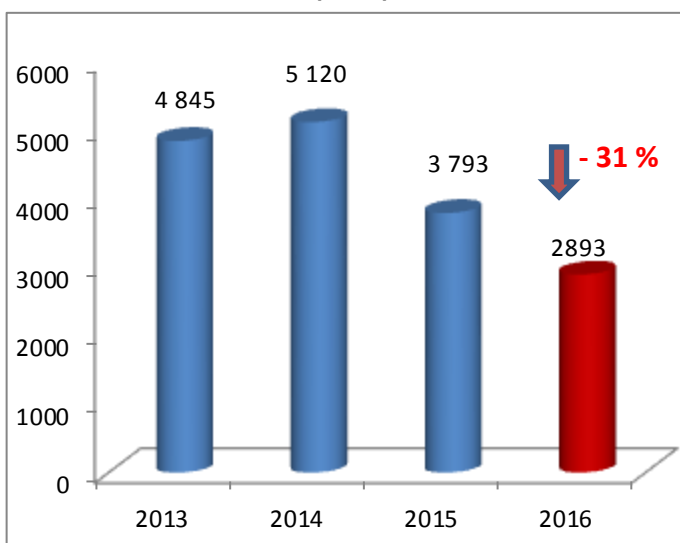
⁷ Pour rappel, ce cycle spécifique doit comprendre : une conférence (sommeliers, nutrition, activité physique, vie affective et sexuelle), un questionnaire de repérage et un bilan individuel médico-psycho-social adapté destiné à repérer les facteurs de risque.

3.3 Bilans spécifiques : le net fléchissement de 2015 se poursuit

Concernant les bilans spécifiques⁸, est pris en considération le nombre de personnes ayant bénéficié d'au moins un bilan spécifique dans un centre (certaines personnes pouvant en avoir réalisé plusieurs, sans dépasser le maximum de 2 UB par bénéficiaire) au cours de l'année 2016.

Ainsi, la tendance à la baisse souhaitée en 2015 se confirme en 2016 : alors que 17.6 % des personnes avait bénéficié d'au moins un bilan spécifique en 2015, ils ne sont plus que 13 % en 2016, soit une baisse de 31 % en une année.

Nombre de bilans spécifiques de 2013 à 2016



3.4 Accompagnement médical et psychologique : une réponse à un besoin réel

Cette nouvelle forme de bilan, assimilable à une consultation médicale ou psychologique complémentaire, a été intégrée au nouveau référentiel des centres à partir de 2015⁹. En effet, alors que les bilans spécifiques ne sont nécessaires que pour une part de plus en plus réduite de bénéficiaires, ces accompagnements « post bilans » semblent répondre à un besoin réel chez ces derniers. Ils représentaient déjà 8.3 % du total des personnes reçues en bilans en 2015 et la même proportion est observée en 2016, soit environ 8 %.

Par ailleurs, le nouveau protocole aidant ayant été intégré au référentiel courant février 2016, son application dans les centres se fera sur une année pleine en 2017.

4. ÉVOLUTION DES ACTIONS COLLECTIVES

Le parcours de prévention comprend un entretien avec un médecin, un entretien avec un psychologue, puis la production d'une ordonnance de prévention et, si nécessaire, la proposition d'ateliers et/ou de conférences.

4.1 Les ateliers

Les participants aux cycles d'ateliers sont, dans l'ensemble des centres, en progression constante depuis 2013 (3 141 participants en 2013, 3 469 en 2014, 3 594 en 2015 et 3 745 en 2016), soit une hausse de 16 % depuis 2013.

Près de 17 % des personnes venant en bilan sont concernées par au moins un atelier proposé dans les centres.

La situation est toujours très contrastée selon les centres (cf. Annexe 5).

4.2 Les conférences

Après avoir connu un léger fléchissement entre 2013 et 2014, on note une progression de 23 % du nombre de participants aux conférences dans les centres depuis 2014, pour atteindre 7 347 personnes en 2016.

⁸ Les bilans spécifiques sont prescrits à certains participants en fonction de leurs besoins à la suite de la consultation médico-psychologique. Jusqu'en 2014, leur nombre n'était pas limité. A partir de 2015 (nouveau référentiel), leur nombre est limité à trois (mémoire, nutrition, sommeil) avec le souhait que le recours en soit limité au strict nécessaire.

⁹ Chaque accompagnement est comptabilisé 0.25 UB. Ils entrent dans le quota maximum de 2 UB par bénéficiaire. Cet accompagnement peut se dérouler en 2 ou 3 séances (de 45 mn environ) sur plusieurs mois (un an maximum).

L'analyse comparative entre les centres n'est pas judicieuse en 2016 car le nombre et la variété des conférences proposées progressent sans qu'une différenciation n'ait été faite par les centres dans la manière de les comptabiliser.

Ainsi, il sera effectué en 2017, une comptabilisation différenciée entre :

- d'une part, les conférences organisées par le centre et dans les locaux du centre, dans le cadre du parcours de prévention ; de même pour les conférences organisées dans le cadre du parcours senior (qui implique une conférence initiale, une sélection puis une entrée dans le parcours) ;
- d'autre part, les conférences réalisées à l'extérieur du centre, en différenciant bien les formes qu'elles peuvent prendre, par ex : la conférence dans le cadre de l'action Santé en mouvement, les conférences réalisées dans le cadre des actions proposées par les CRCAS ou les Espaces Emplois, les conférences réalisées à la demande d'IRC ou de partenaires, les sessions de préparation à la retraite...

5. CONCLUSION

L'activité des centres de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco témoigne, entre 2013 et 2016, d'évolutions significatives :

- ***Une progression de l'activité de plus de 19,6 % en nombre de personnes reçues pour un parcours de prévention et de 14 % en nombre d'unités bilan réalisées,***
- ***Les centres les plus récents ont quasiment atteint le niveau moyen d'activités des autres centres,***
- ***Globalement, 14 % des personnes reçues dans les centres ont été exonérées de la participation demandée pour le parcours de prévention, soit une légère progression en un an,***
- ***Concernant le type de bilans réalisés :***
 - ***la part des bilans initiaux concernant les 80 ans et plus représente 15 % des bilans au global ;***
 - ***13 % des personnes ont bénéficié d'un bilan spécifique en 2016, soit une baisse de 31 % par rapport à 2015,***
 - ***nouveautés du référentiel 2015, les accompagnements médicaux et psychologiques représentent 8 % des personnes venues en bilan (stable), et les bilans senior, 4 % (en hausse).***
- ***Les actions collectives menées dans les centres sont en constante progression : hausse de la participation aux ateliers depuis 2013 (+ 16 %) avec 3 745 participants et hausse de celle aux conférences (+ 23 % depuis 2014) avec plus de 7 300 bénéficiaires.***

Parallèlement, les financements par les fonds sociaux ont augmenté de + 6 % pour un montant global de 13,168 M€ en 2016.

L'année 2016 aura été la première année pleine de mise en œuvre du nouveau référentiel commun, mis en place dans les centres à partir du 1^{er} juillet 2015. Les nouveaux types de bilan (accompagnements médicaux et psychologiques, bilans seniors) montent en charge progressivement. Ils permettent de prendre en compte plus finement les besoins des bénéficiaires.

Le total de 23 000 personnes reçues, devrait poursuivre une hausse régulière, d'autant que les bilans réalisés en décentralisé (bilans réalisés hors du site fixe principal de chaque centre) progressent : ils représentent une moyenne d'environ 18 % des UB réalisées dans les centres en 2016.

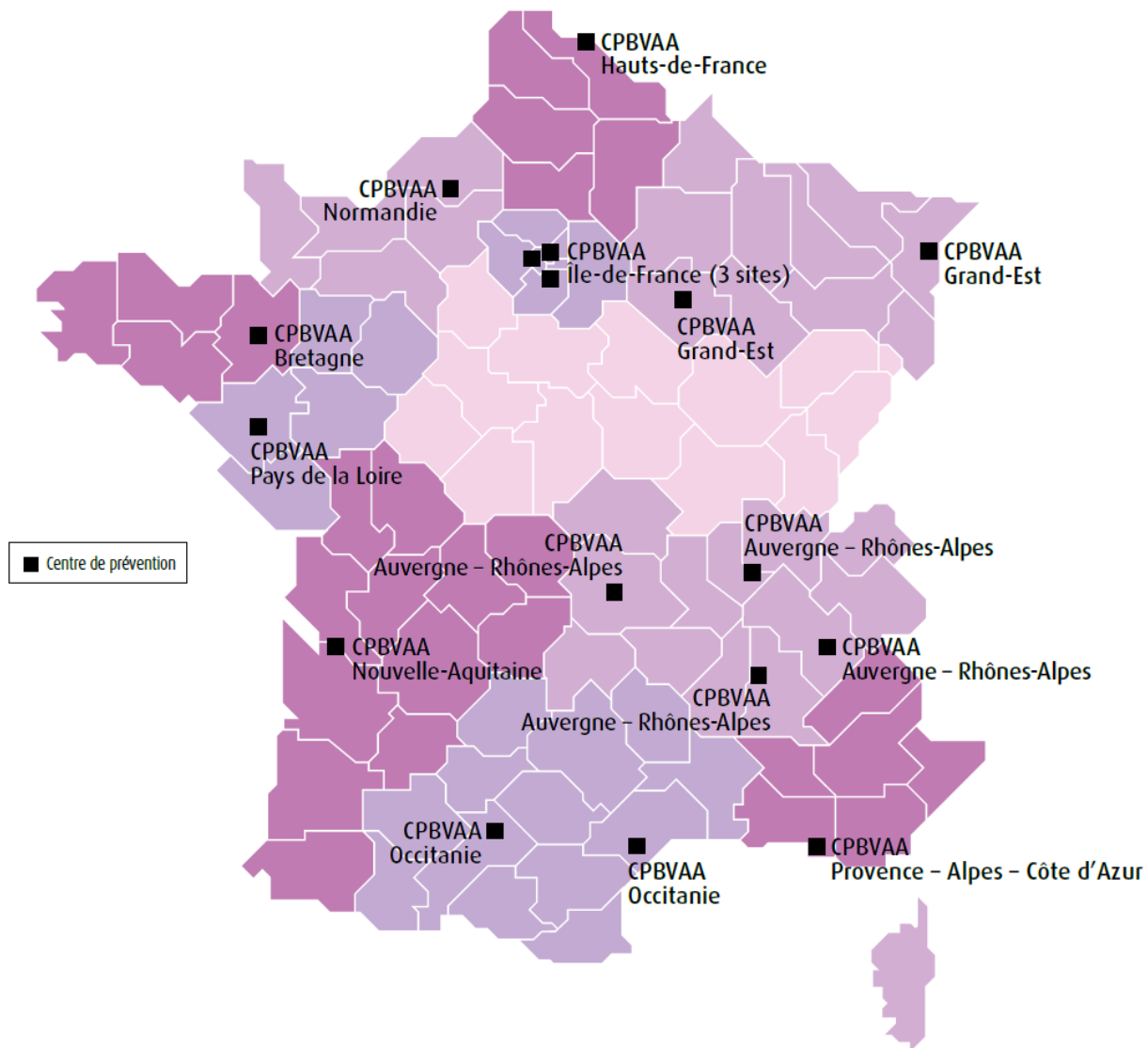
Enfin, l'ancrage territorial des centres s'affirme : les actions menées en lien avec d'autres acteurs sont en hausse et se diversifient (CRCAS, Espaces Emploi, Carsat, mais aussi MSA et Dialogue & solidarités). Les personnels des centres sont de plus en plus souvent sollicités pour intervenir lors de conférences, de stages ou d'ateliers, en dehors du centre, sur leur territoire le plus souvent.

Trois points saillants sont à préciser sur l'exercice 2017 :

- ***Une réflexion sur le mode de financement et la réduction des coûts de bilan,***
- ***Une expérimentation de prise en charge des 15 € de participation en évaluant le coût complet compte tenu du taux de retour positif par mailing,***
- ***Une réflexion sur l'évolution de l'organisation des trois sites en Ile-de-France.***

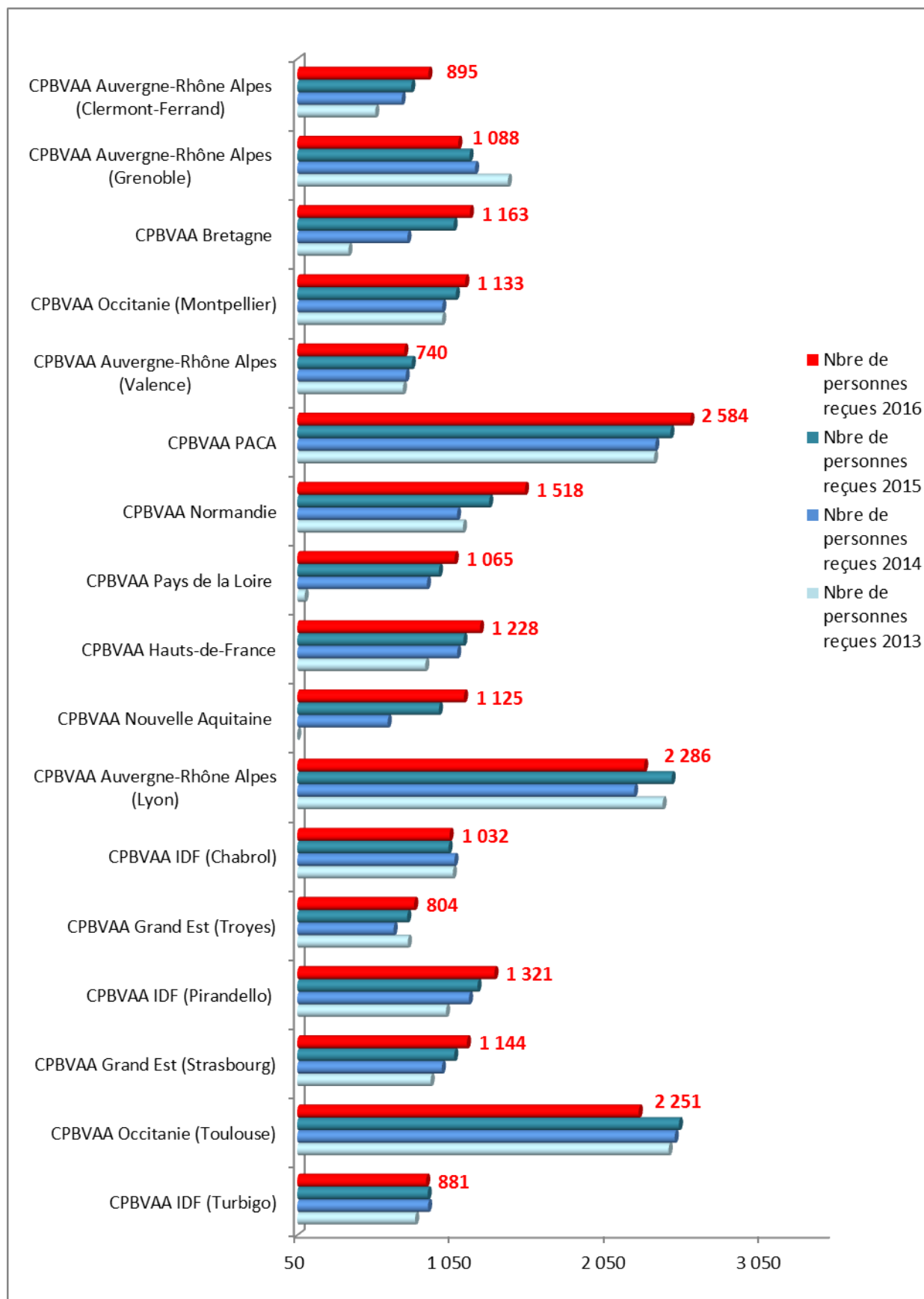
Annexe 1 : Carte nationale des centres de prévention en 2017

Localisation et coordonnées des centres de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco

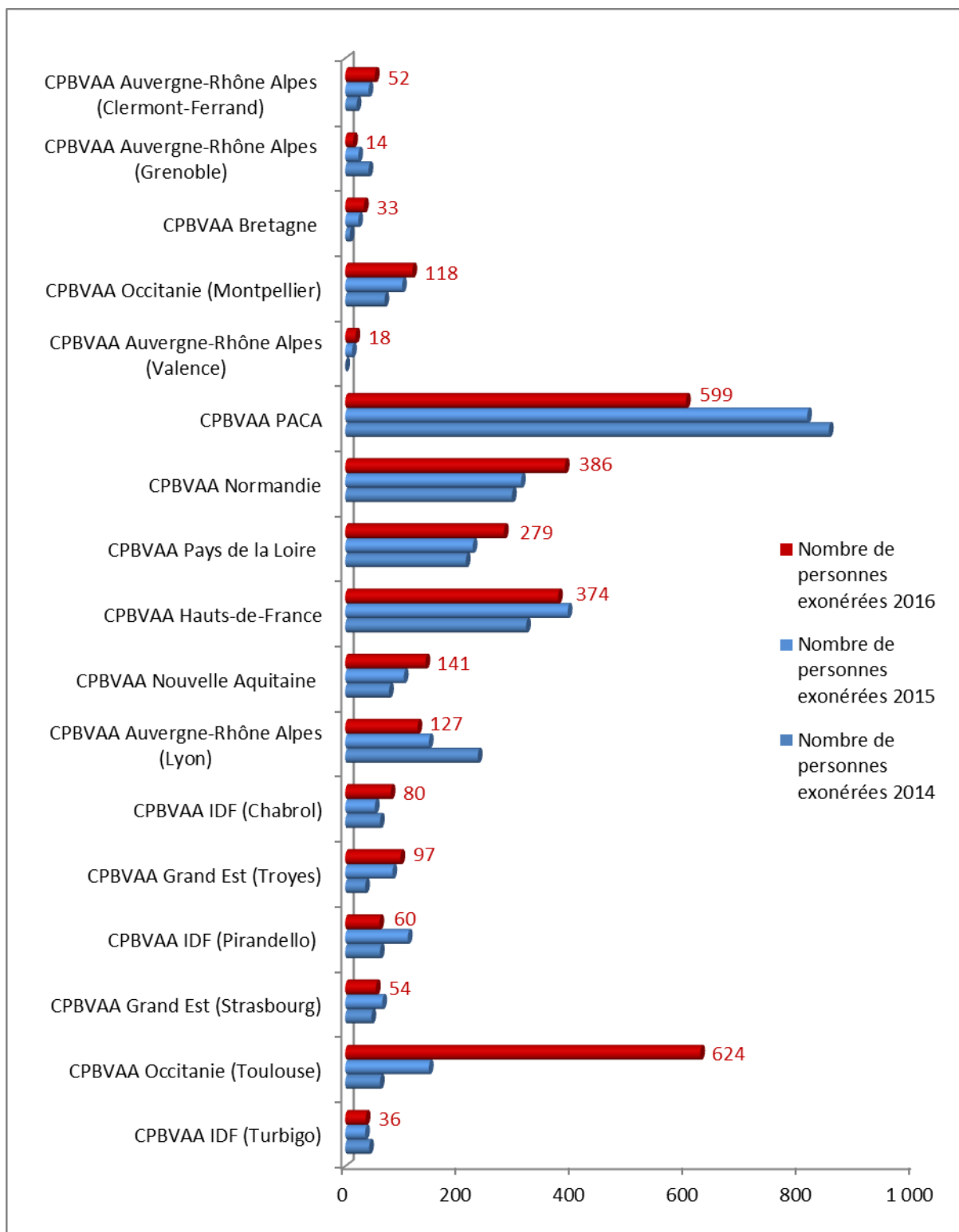


Pour en savoir plus :
www.agircarro-action sociale.fr
www.centredeprevention.com

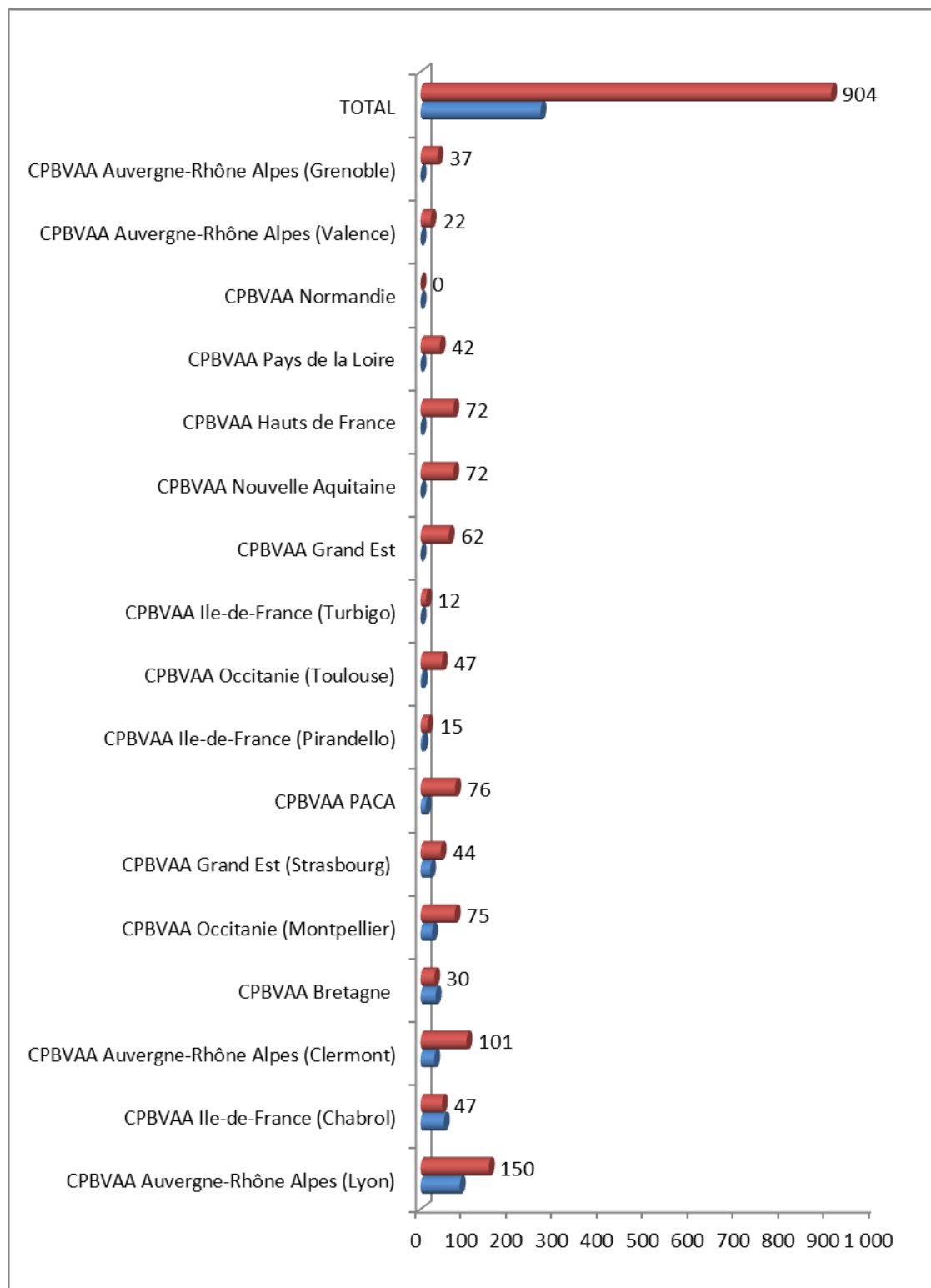
Annexe 2 : Nombre de personnes reçues dans les centres entre 2013 et 2016



Annexe 3 : Nombre de personnes exonérées par centre de 2014 à 2016



Annexe 4 : Nombre de bilans seniors réalisés en 2015 et 2016



Annexe 5 : Nombre de participants aux ateliers par centre entre 2014 et 2016

